-Compte-rendu soirée Tchat 15 Février 2016-

La soirée a commencé à 21H00, pour se terminer aux environs de 23H00.

Vous avez encore été nombreux à venir participer à cette nouvelle soirée Tchat, puisque vous étiez par moment un peu plus de 50 joueurs connectés.

Le thème de cette soirée concernait « la laiterie », nouveauté qui sera mise en place dans les prochaines semaines, et pour laquelle vous avez posé énormément de questions et émis des remarques.

Des questions diverses ont aussi été posées en fin de soirée.

Compte-rendu :

1/-Questions « laiterie » des joueurs (réponses des admins en vert) :

-La laiterie sera-t-elle indépendante ou rattachée à une Coopérative Agricole Régionale (CAR) ?

Elle sera rattachée à la CAR, comme le magasin libre-service par exemple.

-Toutes les CAR y auront-elles accès ?

Oui, n'importe quelle CAR pourra créer sa laiterie, quelle que soit son ancienneté.

-Possibilité d'être plus de 7 associés pour gérer la laiterie ?

Non, on restera sur le système actuel (3 à 7 associés), avec possibilité de définir 3 responsables pour la laiterie (achat lait, transformation, commercialisation).

-Plusieurs tailles de laiterie seront disponibles ?

Oui, chaque CAR pourra investir en fonction de son budget et de sa production envisagée.

-Un compte bancaire séparé de celui de la CAR, est-ce faisable ?

Faisable oui, mais compte tenu que les autres activités d'une CAR sont toutes liées, il en sera de même pour la partie laiterie.

-Une idée sur l'investissement financier ?

Pour le moment non, mais ce sera assez élevé.

-Faudra-t-il un magasin libre service dans la CAR pour pouvoir créer une laiterie ?

Non, ce n'est pas obligatoire, on peut créer une laiterie sans magasin libre service.

-Possibilité de créer plusieurs laiteries, comme les dépôts ?

Oui, ce sera possible, cela permettra de couvrir plus facilement le territoire.

-Tous les laits sont concernés ?

Oui, lait de bovin, caprin et ovin.

-Possibilité pour un producteur de travailler avec plusieurs laiteries ?

Oui ce sera possible.

-Y aura-t-il des différences de prix entre les laiteries ?

Oui, chaque laiterie pourra définir ses prix.

-Le prix du lait tiendra-t-il compte de la qualité de celui-ci (indique QL) ?

Oui, il y aura une part fixe, et une part variable, selon la qualité. Meilleure sera la qualité du lait, meilleur sera son prix.

-Qui paiera le transport pour la collecte du lait ?

Ce sera la laiterie qui paiera le transporteur.

-Une fois le lait collecté et transformé par la laiterie, à qui sera-t-il vendu ?

La laiterie disposera d'une équipe de commerciaux, pour vendre les produits laitiers à des centrales d'achats, des grossistes, à l'exportation…

-Une semi type frigorifique sera nécessaire pour le transport des produits laitiers ?

Pour certains produits laitiers oui.

-En terme de collecte et de débouchés, y a-t-il une limite ?

Non aucune, la laiterie sera libre, a elle de faire en sorte de gérer au mieux les volumes.

-Que se passe-t-il si un producteur sous contrat avec une laiterie n'honore pas son engagement (pas assez de volume, arrêt du jeu…) ?

Dans ce cas là le joueur reçoit une amende, qui pourra selon les cas être reversée à la laiterie.

-Si un producteur produit plus de lait que nécessaire, que devient son lait ?

Il aura toujours possibilité de le vendre à SimAgri, mais moins cher.

-La régularité dans la livraison de lait sur la saison permet-elle d'augmenter le prix du lait ?

Non, aucune influence.

-Une laiterie pourra-t-elle acheter du lait à une autre laiterie ?

Non, ce n'est pas prévu.

-Les producteurs de lait BIO sont-ils concernés ?

Oui, une laiterie pourra racheter du lait BIO.

-Lors de la collecte, que se passe-t-il si le camion tombe en panne ?

Un camion en panne ne pourra pas commencer la collecte. Du coup, la collecte sera effectuée automatiquement par SimAgri. Dans ce cas là, le coût de cette collecte, sera à la charge du transporteur.

-Un producteur qui n'honore pas son engagement avec une laiterie, pourra-t-il continuer à travailler avec celle-ci ?

En théorie oui, mais ce sont les associés qui décident avec quels producteurs ils veulent travailler. Il pourra donc se voir refuser un contrat avec une laiterie si auparavant il n'a pas honoré certains engagements par exemple.

-Une date pour la mise en place de cette nouveauté ?

Pour le moment non, aucune date, mais ça va être très long à mettre en place.

-Une plus-value est-elle prévue selon le mode d'élevage (BIO, pâturage, région montagneuse) ?

Pour le BIO oui, pour les autres non.

-Le contrat portera sur un volume annuel à fournir, mais comment sera-t-il honoré ? Le producteur devra livrer un certain volume chaque jour, chaque mois ?

Le volume à fournir pourra être étalé sur l'année, avec une quantité minimale à fournir par mois.

-La prime qualité existera-t-elle toujours ?

Oui elle existera toujours.

-Y aura-t-il un contrôle sanitaire chez le producteur avec influence sur le prix du lait en fonction des animaux morts, malades… ?

Pour le moment, rien n'est prévu.

-Qui gère la collecte du lait ? Le transporteur ou le responsable collecte (achat lait) de la laiterie ?

Une fois le contrat de collecte signé avec la laiterie, le transporteur gère lui-même la collecte.

-Des sanctions pour un transporteur qui n'honore pas son contrat de collecte ?

Si un transporteur n'effectue pas la collecte, la collecte automatique gérée par SimAgri prend alors le relais.

-La laiterie peut-elle effectuer elle-même la collecte ?

Non ce n'est pas possible, il faut obligatoirement passer par un transporteur.

-La laiterie peut-elle confier la collecte à plusieurs transporteurs ?

Oui, c'est tout à fait possible.

-Un producteur peut-il assurer la collecte lui-même de son lait ?

Oui, s'il a signé le contrat de collecte avec la laiterie, en tant que transporteur.

-Une qualité minimale sur l'indice QL est-elle nécessaire pour transformer le lait en produit laitier ?

Dans certains cas oui, selon le contrat que doit honorer la laiterie.

-Quel matériel sera nécessaire pour effectuer la collecte du lait ?

Il faudra un tracteur routier ainsi qu'une semi type citerne lait, éventuellement un porteur type citerne lait.

-Que deviennent les quotas laitiers achetés ?

Ils seront remboursés.

-Dès qu'un producteur a du lait dans sa cuve il pourra vendre à la laiterie ?

Non, il faudra au préalable avoir signé un contrat avec la laiterie.

-Pourra-t-on continuer à vendre le lait à SimAgri ?

Oui sans problème, par contre il sera vendu moins cher qu'à une laiterie.

-Peut-on produire du lait et vendre en parallèle à une laiterie et à SimAgri ? Les deux sont-ils compatibles ?

Oui c'est compatible.

-Une laiterie pourra être agrandie ?

Oui sans problème, la capacité de stockage et de transformation peut être adaptée au besoin de la laiterie.

-Si une laiterie ferme, que se passe-t-il pour les contrats en cours ?

Tous les contrats sont rompus, aux producteurs de signer des contrats avec d'autres laiteries. Bien entendu, il y aura toujours la possibilité de vendre le lait à SimAgri.

-Pour la fromagerie, la quantité de lait sera incluse avec le contrat signé avec la laiterie ?

Non, c'est indépendant.

-Il sera donc possible de faire fonctionner les fromageries au maximum ?

Oui, étant donné qu'il n'y a plus de quota. Par contre, il existe toujours une limite de transformation avec les fromagers.

2/-« Question diverses » des joueurs (réponses des admins en vert) :

-La méthanisation sera-telle mise en place un jour ?

Oui, c'est prévu par la suite, avec l'éolien et le photovoltaïque. C'est la continuité de la consommation énergétique mise en place il y a quelques mois.

-Serait-il possible de mettre en place un système pour programmer le démarrage/l'arrêt de l'huilerie ?

A étudier, mais ce peut-être faisable.

-Une ETA pourra-t-elle un jour s'occuper de tous les travaux agricoles pour une même parcelle sans que le client n'ait besoin de refaire une commande à chaque fois?

Malheureusement le programme n'est pas étudié pour cela, du coup ce n'est pas possible.

-Des nouvelles races animales sont-elles prévues ?

Pour l'instant non.

-Des nouveaux fromages ou constructeurs peut-être ?

Non plus, pas pour le moment.

-Est-il envisageable de faire passer des races à développer (IVRAD) en races normales ?

Non, ce n'est pas prévu, d'autant plus que cela anéantirait le travail des joueurs qui élèvent ces races.

-Pour le travail forestier, serait-il possible de rajouter un plus gros débusqueur ?

Cela est possible, à voir en fonction des modèles disponibles chez les constructeurs.

-Toujours pour le travail forestier, pouvoir faire des plaquettes (bois déchiqueté) pour chauffer les serres par exemple ? Cela pourrait-être effectué lors des coupes intermédiaires ?

L'idée est intéressante, un débouché de plus pour cette activité. Mais ce ne sera pas pour tout de suite.

-Pouvoir mettre en ami un joueur d'un autre serveur ?

L'intérêt semble limité étant donné qu'il ne peut pas y avoir d'échange (marchandise, animaux, matériel…).

-D'où vient l'icône LPSIM-1 que l'on peut voir sur la fiche descriptive de certains joueurs ? A quoi ça sert ?

L'icône indique que le joueur dispose d'un local phytosanitaire pour le stockage des produits spécifiques. Pour le moment cela n'a aucune incidence.

-Un nouveau serveur/pays, est-ce prévu ?

Pour le moment non.

-Une modification du système des parts sociales pour les CAR est-elle prévue ?

C’est à l’étude.

Un grand merci à tous les joueurs qui ont participé à cette soirée, rendez-vous dans quelques mois pour une nouvelle édition.

L’équipe SimAgri,